

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 MAI 2018**

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

**Procurations : Philippe BERTRAND-DRIRA à Pascal PELINSKI
Béatrice BAURAIN De BERNARDO à Marie-José AMAH
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON**

Secrétaire de séance : Jean-Yves SAUSEY

Date convocation : 18 mai 2018

N° 2018-040

Objet : Désignation d'un nouveau membre du conseil des sages

Rubrique : 5.2

Rapporteur : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

Par délibération en date du 27 avril 2015, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un conseil des Sages à Malzéville et en a désigné les membres par délibération en date du 17 mars 2016.

Le conseil des sages est composé de 15 membres maximum, représentant les quartiers et respectant au mieux la parité. De plus, une répartition des classes d'âge doit être essayée ainsi qu'une distribution des différentes appartenances socio professionnelles.

Suite aux démissions de Madame Jacqueline MICHEL et de Messieurs Michel ZIEGLER et Jean-Claude DE GUIIS, dans le courant de l'année 2017, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un nouveau membre du Conseil des Sages, sur proposition de la commission Vie locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative réunie le 23 avril 2018 : Monsieur GAUTHIER Jean-Luc domicilié 20 rue Jean René SCHWARTZ à Malzéville.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
2 abstentions : Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Approuve la modification de la composition du conseil des sages proposée ci-dessus.

Le Maire,

Bertrand KLING

